



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

équipements

Question écrite n° 113902

Texte de la question

M. Jean-Claude Flory attire l'attention de Mme la secrétaire d'État auprès du ministre du travail, de l'emploi et de la santé, chargée de la santé, sur le développement de l'imagerie médicale. Alors que cela fait partie des programmes prioritaires de la gestion du risque pour les années 2010-2013, quelques 683 autorisations d'IRM sont attendues à l'échéance du schéma régional d'organisation des soins de troisième génération (SROS 3). Le nombre d'IRM et de scanners autorisés a été augmenté respectivement de 45 % pour les premiers et de 35 % pour les seconds sur ces cinq dernières années. Aussi, il lui demande si cet effort sera poursuivi à l'avenir et quelles avancées technologiques sont prévues en matière d'imagerie médicale pour ces prochaines années.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Claude Flory](#)

Circonscription : Ardèche (3^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 113902

Rubrique : Établissements de santé

Ministère interrogé : Santé

Ministère attributaire : Affaires sociales et santé

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 12 juillet 2011, page 7562

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)